Val-de-Ruz

Informations officielles

Edition du 26 août 2021

Editorial

Je compte sur vous!

C'est sous l'angle du chef du dicastère responsable de l'éducation et de la jeunesse que je partagerai avec vous, dans cet éditorial, sur les buts que les jeunes devraient se fixer à l'avenir, tant sur le plan personnel que professionnel.

Vendredi 2 juillet 2021, les 226 élèves de 11e année du CSVR terminaient leur scolarité obligatoire à La Fontenelle. A l'occasion de cette cérémonie, j'ai profité du moment privilégié qui m'était donné pour les inviter à s'impliquer et à s'investir sans compter dans ce qu'ils entreprendront, plutôt qu'à regarder passer les trains.

«Rien ne vous tombera tout cuit dans les mains, vous devrez travailler, vous engager, mouiller votre chemise pour arriver au but à atteindre. Celui-ci sera proche ou lointain, facilement accessible ou difficilement atteignable sans un investissement personnel qui pourra diminuer fortement le temps consacré à votre portable, aux réseaux sociaux ou à partager des vidéos sur Tik-Tok. De temps en temps, quand votre motivation diminuera, vous pourrez prendre une boîte de «Motivium» et un Mars pour que cela reparte… Mais au final, quoi de plus beau que d'obtenir le diplôme convoité, le certificat tant attendu ou d'arriver au but que l'on s'est fixé dans quelque domaine que ce soit».

Le message délivré à ces jeunes s'est également étendu sur l'importance d'avoir un idéal, des passions et des rêves qui les feront avancer dans la vie en lui donnant un sens, une direction et une signification.

«De plus en plus, vous aurez des choix à faire, des décisions à prendre concernant votre cursus professionnel, mais aussi des choix de vie. Cela ne sera pas facile, mais vous serez aidés, conseillés, soutenus par des adultes, votre famille, par un encadrement sur vos futurs lieux d'apprentissage, mais aussi par des femmes et des hommes qui sont ou deviendront des exemples pour vous».

Je souhaite de tout cœur avoir pu faire passer un message qui les suivra sur leur chemin de vie et d'avoir pu, par la même occasion, vous interpeller, chères lectrices et chers lecteurs, afin de les aider et de les encourager à atteindre leur objectif. Je compte sur vous!

Jean-Claude Brechbühler,
conseiller communal

Patrimoine des sapeurs-pompiers

L'Association pour la sauvegarde du patrimoine des sapeurs-pompiers au Val-de-Ruz a été constituée afin de sauvegarder, maintenir et remettre en état le matériel et les véhicules du domaine sapeur-pompier dans leur vocation de base, d'acquérir et de restaurer les biens menacés et dignes de conservation, de promouvoir ce patrimoine et de récolter des fonds en faveur de la réalisation de ces buts.

L'association s'est approchée de la Commune afin de pouvoir recevoir l'ancien matériel des sapeurs-pompiers et les véhicules retirés du service actif faisant partie du patrimoine de la lutte contre le feu et les éléments naturels. Une convention définit désormais les modalités du partenariat entre l'association et la Commune, qui restera en partie propriétaire du matériel.

Les coordonnées de contact de l'association sont disponibles sur le site internet communal, sous la rubrique Sociétés locales et associations. Qu'elle soit ici remerciée de son engagement.

Réfections de routes

La Commune procédera au mois d'août à la remise en état d'une place d'évitement et à la réfection partielle de la route des Pradières. Il est également prévu, ces prochaines années, d'en créer douze nouvelles afin de faciliter la circulation, à la demande de l'Armée. Cette dernière prend en charge, selon convention, les deux tiers des frais.

Les travaux de réfection de la route communale Fontaines-Engollon vont débuter fin août et dureront jusqu'à fin septembre, en fonction des conditions météorologiques. Le trafic se fera en circulation alternée. Nous remercions par avance les automobilistes de respecter les consignes de chantier et de rouler prudemment dans l'emprise des travaux.

Incorporation au SDI VdR

Au terme du 1er semestre de l'année 2021, treize nouvelles et nouveaux sapeurs-pompiers ont terminé leur formation de base au niveau régional et cantonal. Le 24 juin dernier, ces personnes ont été présentées aux responsables de leurs unités d'incorporation respectives sur le site de La Bornicantine à Fontainemelon.

Le détachement des premiers secours EST (point de départ à Dombresson) accueille ainsi Maïté Fontela, Méline Monnier, Nicolas Cuche et Nathan Vuillemier.

Laura Andrié, Nicolas Amstutz, Francesco Carbone et Ahmed Khelil rejoignent le détachement de premiers secours OUEST (point de départ aux Geneveys-sur-Coffrane).

Le détachement de premier secours CENTRE (point de départ à Fontainemelon) s'enrichit de l'arrivée de Christelle Pinault, Stanis Bryois, Maxime Cuche, Jessy Dettwiler et Pascal Niggli.

D'autre part, le SDI VdR accueille un sapeur-pompier en provenance des Montagnes neuchâteloises à la suite de son déménagement aux Geneveys-sur-Coffrane, soit M. Anthony Barris. Félicitations à ces nouveaux membres du Service de défense incendie en leur souhaitant plein de satisfaction dans leur nouvelle activité en faveur de la collectivité.

Le chiffre du mois

820

Grâce à ses 18 chauffages à distance - qui produisent une énergie à 88% renouvelable (80% de bois des forêts régionales et 8% de biogaz local) - les habitants de la commune ont évité de rejeter 820 tonnes de CO_2 en 2020, en comparaison avec le chauffage à mazout standard.

Forfaits de ski

La Commune et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA proposent à l'ensemble de la population des forfaits de ski pour la saison 2021–2022 à des conditions attractives.

Un forfait ski de neuf jours pourra être acquis, du 1er septembre au 31 octobre 2021, au tarif de CHF 90 pour les enfants (nés en 2005 et après) et de CHF 180 pour les autres. Les jours non utilisés peuvent être reportés sur la saison suivante.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à l'adresse *loisirs.val-de-ruz@ne.ch*.

Délais de commande et validité de l'offre: **31 octobre 2021.**

Nouvelle rue à Cernier

C'est entre les numéros 16 et 18 de la rue Frédéric-Soguel, à Cernier, qu'il faudra chercher le «Passage Jenny-Humbert-Droz». Née en 1892 à Môtier (FR) sous le nom d'Eugénie Perret et décédée à Malvilliers en 2000, la journaliste et écrivaine pacifiste Jenny Humbert-Droz milita sans relâche pour le suffrage féminin en Suisse. Elle fut notamment membre fondatrice de l'Association pour les droits de la femme.

La Commune souhaite de cette manière contribuer au jubilé de l'accession des femmes au droit de vote sur le plan fédéral, en 1971.

www.val-de-ruz.ch

Votations fédérale et cantonale

Le dimanche **26 septembre 2021** se dérouleront les votations fédérale et cantonale portant sur les objets suivants:

1. l'initiative populaire du 2 avril 2019 «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital»;
2. la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous);
3. la loi du 2 septembre 2020 sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses (LRCR).

Les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote sont:

- par correspondance (dépôt de l'enveloppe à La Poste en courrier B jusqu'au mardi précédant la votation, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau postal ou levée de boîte aux lettres);
- par correspondance en déposant l'enveloppe aux Geneveys-sur-Coffrane dans la boîte aux lettres ou à Cernier dans l'urne communale située sous la marquise, relevées régulièrement jusqu'au dimanche du jour de la votation à 10h00;
- en personne au bureau de vote à Cernier (Epervier 6) le jour de la votation dès 10h00 jusqu'à midi. Il n'est pas possible de déposer les bulletins d'autres personnes le dimanche dès 10h00 au bureau de vote;
- au domicile sur demande préalable le dimanche jusqu'à 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Pour toute question, le contrôle des habitants renseigne au 032 886 56 23 ou à l'adresse *cdh.val-de-ruz@ne.ch*.

Offre d'emploi

La Commune recherche:

- 1 voyer chef (F/H) à 100%, pour le 1er janvier 2022.

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet par courrier électronique à *rh.val-de-ruz@ne.ch*.

Café vaudruzien

La prochaine édition aura lieu **jeudi 2 septembre 2021 à 19h30** au restaurant du 1er Mars à Cernier. Le Conseil communal vous attend en nombre pour un moment convivial de partage, d'échange et de questions autour d'un café.

Vols de drones

Depuis quelques années, les CFF renforcent l'utilisation de drones à diverses fins, à savoir notamment:

- l'inspection d'installations et d'ouvrages (bâtiments, installations de voies, ponts, etc.);
- la gestion de la végétation (surfaces arborées, néophytes, etc.);
- la saisie et l'évaluation de risques naturels (par exemple: glissements de terrain, talus);
- la préparation et la documentation de projets (chantiers);
- la saisie et l'évaluation d'accidents en cas d'intervention (déraillements, incendies, etc.);
- l'évaluation de l'état pendant et après des intempéries;
- les travaux généraux de mesures.

Les pilotes sont formés et facilement identifiables au moyen d'une veste de sécurité portant l'inscription «Pilote de drone CFF». Ils se tiennent à la disposition des riverains ou des instances officielles en cas de questions.

Lorsque des autorisations de vols sont nécessaires, elles sont requises auprès des autorités officielles et les opérations impliquant des drones sont couvertes par l'assurance légale nécessaire pour ces opérations.

Trier, c'est valorisant

Jamais encore, on n'avait utilisé autant de piles et d'accumulateurs (accus). On les trouve dans les vélos électriques, les téléphones mobiles, les tablettes et les ordinateurs portables. Mais aussi dans des outils, des jouets, des montres et dans les télécommandes.

Les piles et les accus ont deux choses en commun: ils ont une durée de vie limitée et contiennent de nombreux matériaux de valeur réutilisable. Parmi eux, certains sont des métaux lourds et nocifs. Pour ces raisons, il est important de les recycler pour économiser les matières premières et avoir une élimination respectueuse de l'environnement.

Les piles et accus au lithium-ion peuvent présenter un risque d'incendie; ils doivent être collectés séparément.

En Suisse, les piles et accus usagés sont considérés comme des déchets spéciaux. En tant que consommateur, vous êtes légalement tenus de les rapporter à un point de vente ou à un point de collecte. Vous pouvez les rapporter gratuitement dans:

- l'une des six déchèteries;
- les commerces de détail;
- les magasins spécialisés;
- les grands magasins;
- les kiosques;
- les shops des stations-services;
- les magasins d'électronique.

Ces déchets ne doivent en aucun cas être éliminés dans un sac poubelle ou abandonnés dans la nature.

L'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à *tp.val-de-ruz@ne.ch*.

Art-en-Vue

Treize œuvres monumentales à découvrir avec leur créateur

Le Parc Chasseral et la Commune, organisateurs du festival *Art-en-Vue: Dialogue avec le paysage*, vous invitent à découvrir le travail de l'artiste Emmanuel Dupasquier, dit Paxon, le samedi 11 septembre 2021 dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. L'artiste, qui s'est inspiré des textes de Jean-Paul Zimmermann et de l'expérience quotidienne des occupants du site de La Vue-des-Alpes pour nourrir son travail de scénographe, présentera ses méthodes et techniques mises en œuvre pour répondre aux nombreuses contraintes du terrain. Ses installations monumentales sont le résultat d'un savoir-faire effectuant un pont magistral entre art et artisanat.

Cette découverte s'organise en deux temps. Une première partie consacrée à la présentation des installations et à la découverte des boviducs, l'un des éléments forts du patrimoine bâti régional. Une seconde consacrée à un atelier pratique qui offrira aux participants l'occasion de reproduire le travail de l'artiste à plus petite échelle.

Dernières visites guidées

Durant l'après-midi des jeudis 9 et 16 septembre 2021 auront lieu les dernières visites guidées de l'exposition. La participation est ouverte à toutes et à tous. Elle est gratuite, sur inscription obligatoire, au plus tard deux jours avant les visites guidées, auprès de Samuel Torche (*samuel.torche@parcchasseral.ch*, 032 942 39 49). L'équipe du Parc Chasseral présentera les dessous du festival, le temps d'une promenade au cœur des paysages uniques de La Vue-des-Alpes. Les silhouettes originales du créateur de land art Ruben Pensa guident les visiteurs tout au long de deux parcours et portent les témoignages des habitants.

Planifier sa propre visite est possible en tout temps, en consultant le site artenvue.ch.